



Équipe pédagogique	Mairie	FCPE	PEEP
N. Bernard, directrice E. Blot C. D'Allens L. Leroux J. Cugnetti M. Phavorin C. Lalardie	P. Knusmann, (mairie-adjoint à l'Éducation). Mme Auriemma (projet TELISS)	M. Flament S. Brard C. Maillot P. Panzani S. Coulon C. Griffin S. Pages S. Bai	S. De Mauny E. Bertrand A Berthet

INFRASTRUCTURES & TRAVAUX

Travaux réalisés: Réfection du mur de la cour, peinture du hall d'accueil crèche-école, achat d'un ordinateur portable

Travaux demandés cette année, soumis au vote de la commission travaux de Mars 2012
(arbitrage par la mairie selon les urgences, les normes et le budget)

- Panier de basket (refusé l'an passé) sur le mur
- Cabanon de la cour du haut
- Peinture des couloirs
- Réfection de la cour (revêtement, préau) et des structures (réparation du toboggan, déplacement de la structure du haut qui gêne pour les séances de sport):
⇒ Le problème d'étanchéité a été réparé, mais le reste n'est visiblement pas une priorité et d'un coût élevé selon M. Knusmann.
- Portes pour les toilettes comme à la maternelle Jules Ferry
⇒ Pas d'actualité, les nouvelles écoles équipées le sont de cloison et non de portes. La FCPE souligne le droit à l'intimité de l'enfant d'être protégé des regards surtout que chez les PS tout le monde passe devant les sanitaires

SECURITE & ENVIRONNEMENT

Parking (suite émanations)

- Nous avons l'accord de la mairie et Vinci pour que les places à proximité directe des prises d'air (donnant dans la cour) soient réservées aux véhicules propres
⇒ cela n'a pas encore été fait. Nous reformulons notre demande.
- La sortie de parking en amont de la rue Vaudétard est dangereuse car les voitures sortent trop rapidement. Une signalisation adéquate paraît indispensable.
⇒ M. Knusmann transmet ces 2 demandes aux services concernés de la mairie

Nouveau plan de circulation

- Le futur plan de circulation déviant la circulation principale dans la rue Vaudétard au lieu du boulevard Gambetta devrait commencer en janvier 2012.
- ⇒ La demande de déplacement du passage piéton à hauteur de la rue Michel de l'Hospital a été transmise au Conseil Général
 - ⇒ Une réunion publique aura lieu à l'école MM le 29/11 à 20h30 en présence des représentants du Conseil Général pour présenter le nouveau projet.

Effectifs : 62 élèves de PS en bas + 100 élèves de MS/GS en haut qui se répartissent **sur 2 services**.

- Les 29 élèves de la classe de GS2 mangent sur le 2^{ème} service à 12h30/45. En attendant ils sont gardés dans la cour par un animateur Clavim. Ils ne suivent pas les activités après la cantine.
- La mise en place des 2 services a été décidée par la mairie lors d'une visite, l'équipe enseignante regrette que la décision ait été prise du jour au lendemain ce qui a pu perturber quelques fratries.

Restriction d'accès :

Il n'y a **pas de restrictions d'accès à la cantine** grâce à la mise en place du 2nd service.

M. Knusmann rappelle que le règlement intérieur de la restauration scolaire contient la notion de priorisation d'accès, d'où la demande des certificats de travail.

=> Ne serait-il pas préférable que ces certificats soient demandés seulement en cas de nécessité plutôt que par défaut ?

M. Knusmann précise que le service de restauration scolaire n'est pas une obligation pour les mairies.

=> Les parents d'élèves apprécieront que la restauration scolaire puissent être envisagée comme une option sur une ville qui a les moyens de la nôtre plutôt que de reconnaître que les écoles nécessitent des travaux d'agrandissement des réfectoires.

Equilibre & goût des aliments

- L'équilibre alimentaire de la restauration scolaire est défini **sur la semaine** pas sur une journée. Les 1ères semaines de Septembre ont cependant été très chargées en féculents et fritures. Ce point a été remonté à nos représentants FCPE en CCRS (Commission Consultative de Restauration Scolaire).

- Nous ferons une nouvelle visite de la cantine pour faire un point sur les **problèmes de goût**. La responsable d'office fait un reporting quotidien sur les repas et les déchets constatés qui permettent d'identifier un rejet important d'un produit.

M. Knusmann précise que la diversification des aliments et la saisonnalité des fruits font partie du cahier des charges et que le goût est subjectif.

Mention « maison »

Les menus Avenance portent régulièrement la mention de plat « maison » qui signale les plats cuisinés dans la légumerie d'Avenance par rapport aux plats non transformés par Avenance.

=> Malgré le progrès que représente cet effort fait par Avenance, nous trouvons le terme « maison » trompeur. Ce point a été remonté à Avenance via nos représentants FCPE en CCRS.

Fraich' Attitude / Petit Déjeuner Pédagogique

L'équipe enseignante demande à être inscrite à ces programmes proposés par la mairie.

PONT DE L'ASCENSION

Il est demandé au conseil d'école de se prononcer sur le pont de l'Ascension et le report de la journée de cours du vendredi au mercredi précédent.

⇒ La FCPE ne souhaite pas avoir à définir le calendrier scolaire qui relève de la responsabilité de l'Education Nationale. Nous gagnerons en homogénéité de traitement des établissements (primaires et secondaires) et informations auprès du milieu économique (employeurs) et de loisirs extra-scolaires.

⇒ Le conseil d'école s'exprime pour le pont de l'ascension par 9 voix pour (enseignants et PEEP), 2 voix contre (FCPE), 3 abstentions (FCPE)

Ergonomie

Une nouvelle version de TELISS sera mise en ligne en Février 2012. La FCPE demande à ce que le groupe de travail des parents d'élèves continue d'être consulté pour insister sur l'ergonomie : simplification des mises à jour des plannings d'inscription, impression des inscriptions faites, clarification des activités, alertes pour ne pas changer d'écran sans sauvegarder, ...

Informations sanitaires :

Certaines informations sanitaires sont disponibles sur TELISS (vaccination, médecin traitant, ..). La FCPE demande qui a accès à ces infos ? Est-il nécessaire qu'elles soient présentes dans TELISS ? Font-elles l'objet d'une déclaration à la CNIL ? Peut-on les modifier ou les supprimer ?

⇒ Les informations sont mises en ligne par le service éducation. Une déclaration a été réalisée auprès de la CNIL. Les données sont conservées 2 ans après l'interruption de service. La possibilité de modification/suppression sur demande des parents de ces données doit nous être confirmée.

Sécurisation de l'application : La PEEP fait part d'un message de sécurité en début d'année qui était inquiétant.

⇒ Le site est entièrement sécurisé comme l'atteste le certificat. Les certificats ont été mis à jour suite aux premières remontées par le groupe de travail de parents d'élèves.

L'affichage des listes d'inscriptions

- Les listes manquaient de lisibilité mais elle ont été retirées du jour au lendemain, beaucoup de parents ont été surpris. Les enseignantes soulignent la difficulté d'obtenir l'information auprès des enfants.

⇒ La saisie d'infos manuelles allait à l'encontre du principe de fonctionnement de TELISS que les parents n'utilisaient pas suffisamment. Le taux d'utilisation est passé depuis de 20% à presque 50%.

- Les enseignantes font part de difficultés pour les familles n'ayant pas accès à Internet ou non francophones : 8 familles n'ont pas accès à Internet et déclarent les inscriptions à l'agent d'accueil

- La mairie va réaliser une aide en ligne et communiquer auprès des parents non inscrits.

Contrat TELISS

Le contrat de service public est de 2 ans, un nouvel appel d'offres sera donc réalisé dans 1 an ½. La FCPE espère que les difficultés rencontrées cette année pour le lancement du nouveau TELISS ne se reproduiront pas si un nouveau système est choisi.

⇒ M. Knusmann précise que la mairie n'a pas souhaité s'engager sur du plus long terme étant donné le litige qui les oppose au prestataire précédent.

HORAIRES

Les familles devant déposer des enfants en maternelle et en primaire doivent le faire en 10 minutes depuis l'harmonisation des horaires des écoles de la ville.

L'Inspectrice d'Académie avait demandé à l'école de réaliser un **sondage** pour déterminer le nombre de familles concernées et le bien-fondé de la demande de décalage formulée par les fédérations de parents d'élèves. Il y a eu des demandes de sorties anticipées pour 11 élèves à 12h et 16h, mais beaucoup plus de familles sont pénalisées le matin.

⇒ Un sondage va être réalisé par l'école sous peu pour identifier le réel impact sur les familles de l'école et envisager le décalage de 5 minutes entre Marie Marvingt et les écoles primaires Voltaire et La Fontaine.

CALENDRIER

Lu 5/12	Spectacle musical « le père Noël s'est endormi », offert par la mairie aux élèves
Ve 16/12	Goûter de Noël pour les élèves avec le père Noël (gâteaux fournis par les parents)
Ma 10/01	Portes ouvertes pour les parents – Galette des rois dans chaque classe de 17h30 à 19h
Je 2/2	Spectacle des 3 chardons à l'école
Ma 27/3	2 ^{ème} conseil d'école
Déb. Avril	Spectacle du petit chaperon rouge à l'école
Je 14/6	3 ^{ème} conseil d'école
Ma 26/6	proposition de fête d'école (mardi soir) – à confirmer en Mars
A définir	Chorale à la chapelle de l'hôpital pour les MS et GS: Un spectacle pour les parents, un autre pour les personnes âgées à la maison de retraite

Des sorties sont prévues pour les classes au Château de Breteuil, au musée Bourdelle, à la ferme du Picqueur, à Vaupéroux.

⇒ La FCPE rappelle la nécessité d'insister auprès de la compagnie de cars de fournir **des cars équipés de ceintures pour les passagers.**

COOPERATIVE SCOLAIRE

Un bilan détaillé doit être fourni lors du prochain conseil d'école.

PROJET D'ECOLE

Le projet est défini autour de 4 axes qui sont déclinés dans les activités de classe: Développement du langage, Culture littéraire, Expérimentation scientifique, Intégration du handicap.

COMMUNICATION

- La FCPE demande de privilégier la **communication par mail** pour que tous les parents reçoivent les informations, même s'ils n'ont pas la possibilité de passer à l'école
- La FCPE demande à nouveau à ce que les **adresses mail des parents** ayant donné leur accord leur soient fournies.
- Les fédérations demandent à recevoir l'ordre du jour du conseil d'école suffisamment en amont pour que leurs remarques puissent être prises en compte.

POINTS NON ABORDES

- Le **règlement intérieur** n'ayant pas été reçu par les participants, il n'a pas été voté.
 - Le **PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sécurité) n'a pu être évoqué. Les fédérations ont demandé à recevoir le document.
- ⇒ Ces 2 documents seront présentés au prochain Conseil d'Ecole.
- La FCPE avait demandé que soient évoqués: l'évaluation des GS, la surveillance des récréations, les récréations par temps de pluie, les effectifs et l'évolution de la sectorisation (PS à effectifs très chargés, l'organisation des ATSEM, la sieste en PS, les remplacements, ...
- Ces sujet n'ont pas été mis à l'ordre du jour, nous les ré-évoquerons dès que possible.

une équipe

au cœur de l'École

des actions

un Blog